

LIQUIDATION DE LA MEDECINE GENERALE, QUELLES CONSEQUENCES POUR LES PATIENTS ? Internes, Remplaçants, Salariés, Installés, les Jeunes Généralistes disent NON :

A L'ACTUEL PROJET DE LOI DIT « DE SANTE »

Ce projet envisage de démanteler notre métier, en cherchant par exemple à nous substituer par des infirmières cliniciennes, ou en confiant l'initiative de vaccinations à d'autres professionnels (pharmacien, infirmière, sage-femme) sans aucune concertation avec le médecin traitant.

Ces mesures oublient complètement notre mission de coordination des soins, de suivi personnalisé et d'accompagnement de chaque patient(e) tout au long de sa vie.

A L'ABSENCE DE MOYENS POUR UNE MEDECINE DE PROXIMITE ET DE QUALITE

Bien que la Médecine Générale soit reconnue en tant que spécialité depuis 2004, notre consultation est toujours bloquée à 23 € alors que les autres spécialités sont toutes à 25 € (voire 28 € si coordination, alors que c'est surtout le généraliste qui la fait)... Cherchez l'erreur !

Tandis que les tâches administratives diminuent beaucoup le temps que les médecins pourraient consacrer aux patients, on attend toujours les dotations nécessaires pour le développement des structures de soins primaires et notamment l'emploi d'auxiliaires salariés.

Alors que notre spécialité suppose une formation très complète, on déplore le peu de considération des pouvoirs publics pour les conditions de travail et de formation des internes, sans parler du rationnement des financements consacrés à une formation continue indépendante de l'industrie pharmaceutique.

A LA MAUVAISE GESTION DE NOTRE SYSTEME DE SANTE

En France, beaucoup d'argent est dépensé pour la Santé. Malheureusement ces ressources sont mal employées. Le recours trop fréquent à l'Hôpital coûte très cher. Les dépassements d'honoraires induisent des inégalités de Santé et pèsent lourdement sur tous les Français qui cotisent pour des assurances complémentaires.

Nous demandons à Mme Touraine de faire ce qu'elle avait promis, c'est-à-dire redistribuer ces ressources vers les soins de premier recours, lesquels devraient être remboursés à 100% pour tous (suppression du ticket modérateur devenu inefficace, abolition des franchises médicales injustes).

Opposés à une gestion technocratique du système de soins, nous souhaitons une Assurance « Santé » publique et universelle cogérée par les professionnels de Santé et par les patients.

Nous ferons donc grève le MARDI 6 JANVIER !